



## LE MOT DU PRIEUR

De nouvelles offensives contre les paroisses ont été lancées récemment, avec le soutien ou sous la direction de certains évêques, qui ne se contentent plus en France de gérer la faillite mais se transforment en fossoyeurs. Citons tout d'abord un entretien accordé par Mgr Dominique Lebrun, évêque de Saint-Etienne, au périodique *Témoignage chrétien*. L'évêque rapporte qu'il est allé plaider à Rome la suppression des paroisses, demande heureusement non retenue par le dicastère compétent. Mais l'évêque ne s'avoue pas vaincu : « Je voudrais oublier le mot *paroisse* et penser *terre de mission* ». Il va donc constituer à titre expérimental des communautés locales composées de laïcs qui se réuniront une fois par semaine autour de deux axes : la prière avec la Parole et la charité. Exit le prêtre, la messe et les sacrements. L'évêque confiera à une équipe itinérante le soin de veiller sur ces communautés de base afin de les conforter et de les mettre en relation les unes avec les autres.

Quand le journaliste lui demande si les fidèles ne seront pas frustrés de ne plus avoir de messe, il répond que les gens n'y tiennent pas tellement. Il est vrai que tout est fait depuis 40 ans pour les dégoûter de la messe transformée en rassemblement du peuple de Dieu. L'évêque d'ajouter : « Même si les gens remercient pour "la belle messe", ils ne demandent pas l'eucharistie. Je suis confiant. » Quelle est l'espérance qui emplit l'âme de ce Pasteur ? Que les fidèles ne demandent plus la messe mais se contentent sagement de leur ADAP hebdomadaire avec lectures chevrotantes et

chants enregistrés. Bel idéal en vérité ! Une chose est d'être privé de la messe, une autre d'organiser froidement le sevrage des fidèles. Il est bien vrai cependant que la messe de Paul VI porte en elle-même son auto-destruction : si l'eucharistie n'est qu'un rassemblement pour faire mémoire de Christ, toute autre forme de prière communautaire la remplace aisément : « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux » (article 7 de l'Institutio Generalis du NOM). Si le prêtre n'est plus qu'un président, un laïc bien formé fera aussi bien l'affaire. Une messe protestantisante ne peut aboutir qu'à une organisation protestante des communautés chrétiennes.

Mgr Lebrun conclut doctement : « Je crois que nous devons amplifier nos propositions catéchuménales et diminuer notre offre sacramentelle » Moins de messes, moins de sacrements, plus de bla-bla sur la misère du monde et la solidarité : voilà qui entraînera plus d'âmes vers le salut éternel. Et lui même a donné l'exemple : pour la Pentecôte, il a

organisé un grand rassemblement sans messe, histoire de permettre aux fidèles de remplir leur devoir dominical qui oblige sous peine de faute grave, rappelons-le.

Un texte du jésuite Michel Rondet publié sur le site officiel du diocèse de Reims, sous la responsabilité de notre archevêque Mgr Jordan, va exactement dans le même sens. Je me permets de citer des passages significatifs de son texte : « Je ne peux plus prier pour les vocations comme on me demande avec insistance de le faire. Je prie pour que l'Eglise ait le courage de prendre les orientations qui répondent à la situation et correspon-

## Feu les Paroisses

### Attention !

Pendant les mois de juillet et d'août, les horaires des messes dominicales à Charleville-Mézières et à Reims sont modifiés :

**Messe à 8h45 à Charleville-Mézières**

**Messe à 11h15 à Reims**

de aux appels de l'Esprit (...) Si cette crise cessait [*celle des vocations*], nous n'aurions rien de plus pressé que de revenir à l'Eglise de Pie XII, les prêtres reprendraient toutes les responsabilités que les laïcs commencent à assumer et nous redeviendrions une Eglise cléricale, or c'est à une Eglise communion de baptisés responsables que l'Esprit nous appelle (...) Le Christ n'a pas confié l'avenir de sa communauté à une classe d'hommes qui en assumeraient seuls l'animation et les orientations ; or c'est ce qui s'est produit à travers l'instauration d'un clergé conçu sur le mode des (sic) celui des cultes païens. C'est avec cette tradition qu'il faut rompre en rendant aux communautés chrétiennes la responsabilité de leur vie et de leur animation sous le contrôle du ministère apostolique des évêques ».

Nous avons là un concentré de théologie de l'Eglise progressiste : une Eglise honnie dont le souvenir même doit disparaître, celle de Pie XII (mais il s'agit tout autant de celle de Pie IX, Grégoire VII ou... saint Pierre), un clergé qui a imposé son pouvoir au Vème siècle en évinçant le laïcat, alors que le Nouveau Testament parle très clairement du pouvoir d'ordre et du pouvoir de juridiction laissé par Notre-Seigneur aux Apôtres, des prêtres et des diacres qui participent au ministère dans les différentes Eglises. Notre jésuite s'invente une Eglise primitive sur mesure afin de justifier ses aspirations à une Eglise égalitaire et démocratique. Finies les paroisses, voici enfin revenu le temps des communautés de base. Le Père Rondet propose que les communautés assurent elles-mêmes la responsabilité de l'eucharistie en faisant appel aux prêtres du diocèse avec lesquels elles se sentent en phase. Dans cette nouvelle vision de l'Eglise, l'évêque veille sur les communautés de base, entouré d'un presbyterium réduit : juste ce qu'il faut pour une eucharistie de temps à autre ici ou là.

Ces élucubrations ne restent hélas pas lettre morte. Certains évêques préparent les quelques ouailles qui leur restent à se passer de paroisse et de messe. J'en ai un exemple dans un compte-rendu du Conseil pastoral de la Paroisse Saint-Hildegren (diocèse de Châlons-en-Champagne) du 29 avril. Il s'agissait pour les membres présents de donner leur avis sur un document de travail intitulé : « Présent et avenir des assemblées du dimanche dans nos paroisses ». Le compte-rendu, rédigé par Françoise et Dominique, nous apprend : « Pendant longtemps le clergé a tenu le peuple à l'écart, les fidèles n'avaient pas le droit de lire la "Bible" (...) Ils étaient séparés du sacré par l'espace dans les églises (clôture ou jubé) et la barrière de la langue (latin) qui n'était accessible qu'aux seuls initiés. Nous sommes victimes de notre propre histoire dans l'Eglise. Le drame de notre "vieille Europe", malgré la situation, est d'attendre toujours un hypothétique miracle qui nous remettrait sur les bons vieux "rails" d'antan. Pour preuve, notre hiérarchie nous fait prier durant cette année sacerdotale pensant assurément que des prêtres vont nous tomber du ciel (...) il faut commencer à oublier ce que nous fûmes pour envisager ce

que nous devons être ». Formule bien tournée qui invite à faire table rase de 20 siècles d'Eglise pour une réalité on ne peut plus fragile : celle des communautés de base.

Il est vrai que les chiffres sont accablants : parmi les 14 000 prêtres présents en France, la moitié a plus de 75 ans. La courbe qui a baissé régulièrement va maintenant implorer. D'ici quelques années, ils ne seront que 5 000 environ. En ce ne sont pas les trop rares ordinations actuelles qui vont inverser la tendance. Ce sera peut être la solution biologique de la crise de l'Eglise, redoutablement efficace.

Pour nous, nous continuons à considérer le modèle paroissial comme le cadre le mieux adapté pour travailler au salut des âmes par la prédication, la liturgie, l'administration des sacrements, et nous prions pour les vocations, fidèles à la recommandation de Notre Seigneur.

*Abbé Ludovic Girod*

## Quelques textes sur la paroisse

### **Concile de Trente (session XXIV, canon 13, *De reformatione*)**

Dans les villes et dans les autres endroits, où les églises paroissiales n'ont pas de limites déterminées et où leurs recteurs n'ont pas de peuple qui leur soit propre, mais administrent les sacrements indistinctement à tous ceux qui se présentent, le saint concile ordonne que les évêques, pour mieux assurer le salut des âmes qui leur sont confiées, assignent à chaque groupe de fidèles un curé propre et perpétuel, ou pourvoient à cette nécessité par un autre moyen qui soit plus utile, d'après les convenances locales. Que les évêques s'attachent à fonder des paroisses, le plus tôt possible, dans les villes et les autres endroits qui n'en ont pas encore.

### **Code de droit canonique de 1917**

*canon 216 § 1* : Le territoire de chaque diocèse doit être divisé en parties territoriales distinctes ; chacune de ces parties doit avoir une église particulière, avec un peuple déterminé ; à chacune doit être préposé un recteur particulier, à titre de propre pasteur.

*canon 451, § 1* : Le curé est le prêtre ou la personne morale à qui une paroisse est confiée, comme son office propre, avec la cure d'âmes à exercer sous l'autorité de l'Ordinaire du lieu.

### **Père Victor Lithard, *Précis de théologie pastorale*, Téqui, 1941**

On appelle « paroisse » un certain nombre de foyers chrétiens, groupés ensemble sur un territoire déterminé, sous l'autorité et la charge d'un prêtre, auquel les a soumis déterminé, sous l'autorité et la charge d'un prêtre, auquel les a soumis l'Ordinaire du lieu, et qu'on appelle « curé ». C'est là qu'a lieu le baptême de l'enfant, naissance à la vie de la grâce ; c'est là que le nouveau chrétien

Pour le triomphe du Christ-Roi,  
Pour la gloire de Marie,  
Pour nos malades

## **Pèlerinage international du Christ-Roi à Lourdes**

**23, 24 et 25 octobre 2010**

Sous la direction spirituelle de la Fraternité  
Sacerdotale Saint-Pie-X

Chemin de Croix / Messes solennelles /  
Procession aux flambeaux / Procession du Saint-  
Sacrement / Bénédiction et litanies des malades /  
Adoration silencieuse / Chapelet devant la grotte

Logement à l'hôtel ou en foyer (réserver  
rapidement)

**Pour tout renseignement,  
contacter l'Abbé Girod**

### **Carnet de Famille**

#### **Premières Communions**

à Camblain l'Abbé, le 3 juin

Baptiste Signore

à Reims le dimanche 13 juin

Baudouin Antona  
Pierre Gérard  
Hubert Philippon  
Marguerite Tassot

à Reims le dimanche 27 juin

Jean Guénamant

### **Quelques dates importantes pour les mois à venir**

**Du 13 au 17 août** : 5ème université d'été de la  
FSSPX : "Tu es Pierre et sur cette pierre je  
bâtirai mon Eglise" à l'école Sainte-Marie (35).

**Lundi 6 septembre 2010** : Rentrée des classes de  
l'école Saint-Rémi.

**Vendredi 9 et dimanche 10 octobre 2010** :  
Journées de la Tradition à Villepreux (78)

## **ACTIVITÉS PAROISSIALES**

### **Croisade du Rosaire :**

**Intention du mois de juillet : la sanctification  
des toutes les âmes consacrées.**

**Intention du mois d'août : pour la France et en  
réparation de l'apostasie officielle du pays.**

### **Catéchismes :**

REIMS : Abbé Girod

Enfants (de 5 à 14 ans) : les mercredis de 14h30  
à 16h30.

Reprise le 8 septembre.

Adultes : les 2ème et 4ème mardis de 20h30 à 21h30.

Reprise le 14 septembre.

TROYES : Abbé Girod

Reprise en septembre.

### **Cercle de la Tradition :**

REIMS : Abbé Girod

Reprise en septembre.

CHARLEVILLE : Abbé Castel

Reprise en septembre.

TROYES : Abbé Girod

Reprise en septembre.

### **Cercle Sainte-Marie des mères de famille :**

PRUNAY : Abbé Girod

Reprise en septembre.

### **Croisade Eucharistique :**

**Intention du mois de juillet : la famille, foyer de  
sainteté pour les enfants.**

**Intention du mois d'août : la justice dans le monde  
par le règne de Jésus-Christ.**

### **SCOUTISME : GROUPE NOTRE-DAME DE FRANCE**

#### **CAMPS D'ÉTÉ :**

**Louveteaux et Jeannettes** : du lundi 5 juillet (11h00) au  
lundi 12 juillet (14h00) à Saint-Agnan dans l'Aisne. Prix : 80  
euros (bons vacances acceptés).

**Scouts** : avec la Troupe Saint-Martin de l'école Saint-  
Michel, du lundi 12 juillet (18h00) au samedi 31 juillet  
(10h30) à Champs-sur-Tarentaine, dans le Cantal. Prix : 210  
euros (bons vacances acceptés).

*Pour tout renseignement, contacter l'Abbé Girod au Prieuré.*

### **Intentions de messes**

Pour confier une intention de messe  
à un prêtre, l'Eglise prévoit que le fidèle  
laisse une offrande destinée au prêtre. Voici  
le montant de ces offrandes dans le district  
de France de la FSSPX.

**pour une messe : 16 €**

**pour une neuvaine de messes : 160 €**

**pour un trentain : 640 €**  
(trente messes à la suite)

# AU FIL DU TEMPS ...



**Samedi 22 au lundi 24 mai :** Pèlerinage de Pentecôte. Les pèlerins du Prieuré partent en voiture soit le vendredi après-midi, soit très tôt le samedi matin pour constituer à Chartres le chapitre de notre région, ainsi que le chapitre Saint-Rémi pour les enfants. Au retour, le car sera presque plein : encore un petit effort l'année prochaine pour le remplir complètement. Cette année, pas de pluie, mais un généreux soleil et des températures estivales. L'Abbé Castel reste au pèlerinage les trois jours en assurant l'aumônerie du service médical. Les autres abbés font des allers-retours pour assurer en même temps le ministère dominical.

**Jeudi 3 juin :** Fête-Dieu à l'école Saint-Rémi. Sans attendre dimanche, nous honorons le Saint Sacrement à l'école avec les élèves et quelques parents. Après la messe chantée célébrée par l'Abbé Castel, nous formons la procession qui nous conduit au reposoir, devant un calvaire proche du Prieuré. Après la procession, les enfants de l'école qui le désirent s'engagent dans la Croisade Eucharistique après avoir été préparés par Sœur Marie de la Trinité.



**Dimanche 6 juin :** solennité de la Fête-Dieu et kermesse du Prieuré. Après la messe de 10h à Reims, tous les fidèles forment la procession solennelle en l'honneur du Saint-Sacrement. Le prêtre

portant l'ostensoir et protégé par le dais est précédé par les enfants qui jettent sur le parcours les pétales de fleurs, pendant que les fidèles suivent en reprenant hymnes et chants. Le reposoir est dressé au pied d'une barre d'immeubles et plusieurs habitants du quartier assistent à la bénédiction, qui réveille chez certains le souvenir ému des cérémonies de leur jeunesse. Les fidèles se rendent ensuite au Prieuré pour notre kermesse annuelle. Le repas, somptueusement préparé, rassemble environ 120 couverts. Il ne s'éternise pas pour les enfants, pressés de rejoindre les stands et de gagner des lots. Les abbés participent à l'organisation : l'Abbé Castel anime le loto des odeurs qui demande une grande connaissance des différents arômes que l'on retrouve dans le vin, l'Abbé Challan Belval s'assure un succès constant grâce au stand barbe-à-papa et confiseries, l'Abbé Girod surveille l'adresse des amateurs de billard. La Sœur également tient la brocante et le stand des pochettes surprises. L'après-midi passe très vite, avec le tirage de la tombola et des animations diverses, notamment un tir à la corde géant et âprement disputé. Les familles qui restent le soir partagent le dîner avant de ranger au mieux la cour pour la reprise des cours du lendemain. Un grand merci à toutes les bonnes volontés qui rendent possible tous les ans ce grand rendez-vous de bonne humeur et de détente familiale.





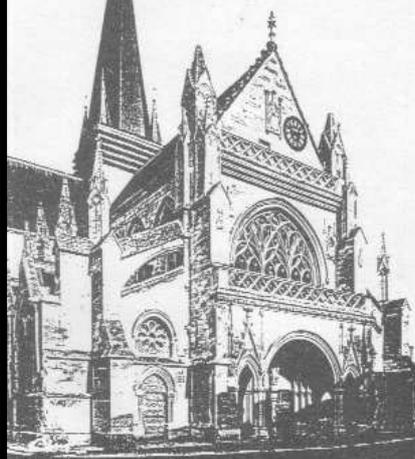
**Samedi 12** : cercle de Tradition sur la démographie. Ce thème est traité par le docteur André qui se déplace spécialement de Troyes. Il nous initie à cette science et aux réalités qu'elle met en lumière, tout en insistant sur le rôle du politique dans l'encouragement à la natalité et les sombres perspectives qui guettent les pays gangrenés par le matérialisme et l'égoïsme.

**Dimanche 13** : cérémonie des premières communions à Reims. Les enfants préparés tout au long de l'année ont pu suivre une petite recollection la veille, sous la direction de l'Abbé Challan Belval. C'est lui également qui célèbre la messe de ce jour et permet à ces enfants de recevoir pour la première fois Jésus Hostie dans leur âme.

**Samedi 19** : sortie des louveteaux et des jeannettes à Trépail. Cette journée passée dans les bois permet aux deux petits groupes de s'entraîner au mieux afin de préparer le camp d'été.

## Pèlerinage de rentrée du Prieuré à Notre-Dame de Liesse

pour la conversion  
des musulmans à la  
foi catholique



**Dimanche 26 septembre**

## Le 15 août à Joinville

Messe à 10h00  
Repas tiré du sac  
Procession à 15h00  
Voeu de Louis XIII  
Salut du Très Saint Sacrement